

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

### BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnement : Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50  
                  »          »          six mois, 14    »  
                  »          »          un an, 25    »

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abreuvoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>o</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C<sup>o</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

Roubaix, 16 Novembre 1867

#### BULLETIN.

Lord Palmerston, interrogeant l'avenir de ce regard pénétrant et sûr dont sont doués les hommes d'Etat d'un ordre supérieur, a dit un jour : « Ce n'est pas du conflit russo-polonais, mais bien du différend dano-allemand que jaillira l'étincelle qui doit embraser l'Europe. »

Les événements se chargèrent de justifier la prophétie du grand ministre dont l'Angleterre s'enorgueillira longtemps. En effet, le canon de Duppel a eu pour écho le canon de Sadowa et qui peut prévoir aujourd'hui, quel sera, dans un avenir peut-être éloigné, le contre-coup du choc qui eut pour résultat l'anéantissement de l'ancienne Confédération germanique ?

Eh bien ! ne peut-on donc pas dire, à propos de la question d'Orient comme des affaires du Sleswig, relativement à la question allemande : « Ce n'est pas sur les rives du Danube que s'engagera l'action qui doit décider du sort de la Turquie, ce sera dans les parages de la mer Egée ? »

Les complications qui se succèdent et vont s'aggravant, à l'occasion de l'insurrection candiotte, nous autorisent à émettre cet horoscope. Le mouvement insurrectionnel dont les avis de Constantinople nous ont tant de fois annoncé la compression définitive, redevient de plus en plus menaçant et, aujourd'hui même, d'après des dépêches particulières de Smyrne, publiées par la Presse de Vienne, on apprend que les insurgés candiottes ont dirigé contre les troupes turques, dans la journée du 10 novembre, une attaque des plus vigoureuses. La lutte a été vive et le corps de Mehmet-Pacha aurait dû battre en retraite.

Tandis que la lutte armée tend à se perpétuer, en quelque sorte, entre les Turcs et les Crétois, les notes et contre-notes se multiplient sur l'échiquier diplomatique. « Les consuls de Russie, de

France, de Prusse et d'Italie, à la Canée, lisons-nous également dans la Presse, auraient constaté, dans une déclaration adressée au grand vizir et à Omer-Pacha, l'insuccès des efforts tentés pour faire accepter aux insurgés les propositions de la Porte. Omer-Pacha aurait déclaré, de son côté, qu'il serait désormais contraint de recourir aux moyens extrêmes pour dompter la rébellion de l'insurrection. »

Si l'on rapproche ces incidents des résolutions manifestées, en maintes circonstances, par le cabinet de Saint-Petersbourg en faveur des chrétiens d'Orient, et des sympathies hautement attestées par la Russie en faveur de l'insurrection crétoise, et si, d'autre part, on tient compte des déclarations de l'Angleterre et de l'Autriche, concernant le maintien du principe de l'intégrité territoriale de l'Empire ottoman, n'est-on pas amené à considérer le conflit créto-musulman comme un de ces incendies au progrès latent et qui peuvent aboutir, dans un moment donné, à une conflagration dont la diplomatie serait impuissante à circonscrire les développements ultérieurs ?

J. Repoux.

#### OUVERTURE DES CHAMBRES

L'Empereur fera en personne, le lundi 18 novembre, à une heure précise, dans la grande salle du palais du Louvre, l'ouverture de la session législative de 1868, et recevra le serment des membres du Sénat et des membres du Corps législatif qui n'ont pas encore rempli cette formalité.

#### LE DISCOURS DU ROI DE PRUSSE.

L'ouverture du parlement prussien a eu lieu hier. Nous recevons ce matin le texte du discours prononcé par le roi Guillaume. Il a une allure assez pacifique. Voici les passages de ce document qui nous paraissent devoir intéresser particulièrement nos lecteurs :

« Les relations de mon gouvernement avec les puissances étrangères n'ont pas

été modifiées par la nouvelle situation dans laquelle la Prusse se trouve placée au milieu de la confédération du Nord. »

« Les entrevues personnelles avec la plupart des souverains de l'Allemagne et de l'étranger, que j'ai eu l'occasion de voir l'été dernier, concordent pleinement avec le caractère de ces relations amicales. »

« Le but pacifique du mouvement allemand est reconnu et apprécié par toutes les puissances de l'Europe, et les efforts pacifiques des souverains sont soutenus par les vœux des peuples pour qui la paix est un besoin dans l'intérêt du développement de leur prospérité. »

« Les récentes inquiétudes à propos de la rupture de la paix dans une partie de l'Europe où deux grandes nations qui nous sont toutes deux étroitement unies par des liens d'amitié, ont paru menacées de sérieuses complications, peuvent être envisagées comme écartées. En présence des graves questions qui y attendent encore une solution, mon gouvernement dirigera ses efforts, d'un côté, pour donner satisfaction au droit qu'ont nos sujets catholiques à ma sollicitude pour le maintien de la dignité et de l'indépendance du chef suprême de leur Eglise ; et, d'un autre côté, pour se faire aux devoirs qui incombent pour la Prusse des intérêts politiques et des rapports internationaux de l'Allemagne. Dans ces deux directions, je ne vois dans la solution du problème qui est soumis à mon gouvernement, aucun danger pour la paix. Ne craignons donc pas de voir nos efforts pour la solution de ces problèmes de notre développement intérieur. Puissent vos travaux pour le bien de l'Etat être bénis ! »

#### LE MARÉCHAL BAZAINE

Le Moniteur d'aujourd'hui annonce dans sa partie officielle que par décision impériale en date du 12 novembre, S. Exc. le maréchal Bazaine a été appelé au commandement du 3<sup>e</sup> corps d'armée, à Nancy.

#### Affaires d'Italie.

On mande de Rome, 13 novembre.

« Le Pape a reçu le corps des officiers français qui lui a été présenté par le général de Failly. Le commandant français a prononcé quelques paroles exprimant le bonheur de l'armée appelée à défendre la cause du Saint-Père. »

« Le Pape a répondu en exprimant sa satisfaction de se voir entouré de l'armée

française, aujourd'hui plus que jamais, à cause des périls qui menaçaient le trône pontifical. Il a remercié l'armée, la France, le gouvernement français et son chef qui les avait envoyés. Il a dit que l'Italie elle-même leur devait des remerciements pour l'avoie délivrée des anarchistes qui avaient arboré le drapeau du vol et de la dévastation. Il déplore que le gouvernement italien se soit servi de masses désordonnées comme avant-garde à ses projets d'invasion. Il a fait l'éloge de la valeur et de la fidélité de l'armée pontificale qui avait défendu le lambeau de terre resté au Saint-Père pour exercer librement son autorité spirituelle. Il a dit que l'aide de la France était arrivée à propos pour couronner cette belle défense. Il a parlé des démonstrations des nombreux catholiques de la France et du monde en faveur du Saint-Siège. Il a donné enfin sa bénédiction à la France, à l'armée, à son gouvernement, à l'Empereur et à la Famille impériale. »

Le Journal de Rome du 12 annonce que le Pape a résolu de donner une marque d'honneur à toutes les troupes pontificales qui ont repoussé les invasions garibaldiennes, et aux troupes françaises qui ont pris part au combat de Mentana.

L'Esercito sorte de Moniteur de l'Armée italienne, assure que le ministère de la guerre a décidé de remettre les régiments d'infanterie sur le pied de quatre bataillons.

On aurait aussi soumis à la signature du roi, un décret qui rappelle de la disponibilité 80 chefs d'escadron ou de bataillon, 320 capitaines, et 800 lieutenants ou sous-lieutenants.

Le Movimento annonce que le ministre de la guerre a ordonné la formation de trois camps, à Naples, Poggio-Mirteto et Florence. Chaque camp renferme 25,000 hommes de troupes qui seront mobilisés et placés sous les ordres du général Cialdini. Chacun des trois camps aura la cavalerie et l'artillerie nécessaire. Déjà a été donné l'ordre d'acheter des chevaux. Ces trois camps seront réunis en apparence pour l'instruction des soldats, mais, en réalité, ce seront trois camps d'observation avec un effectif de 75,000 hommes, et qui, en une semaine, pourront être massés et concentrés sur un point quelconque de la courbe qui passe par Florence, Poggio-Mirteto et Naples.

Le ministre de la marine du royaume

d'Italie vient de publier un manifeste ordonnant l'incorporation, dans la marine royale, des hommes appartenant aux levées des années 1863, 1864, 1865, et 1866, qui n'ont pas été désignés pour le service dans l'armée, et qui ont appartenu à la marine militaire autrichienne.

Mazzini vient d'adresser à ses concitoyens la proclamation suivante :

« Italiens, y a-t-il encore en vos âmes une étincelle d'honneur ? un sentiment de dignité ? un reste de l'antique fierté italienne ? un souvenir de la foi à laquelle vos pères ont dû être craints et aussi d'être grands ? S'il en est ainsi, montrez-le, et montrez-le sans tarder. »

« Vous êtes dans l'un de ces moments qui font ou perdent l'avenir d'une nation. D'après votre manière d'agir, l'Europe vous regardera comme un peuple lâche ou bien saluera en vous la nation italienne qui se relève pour donner au monde une leçon de la civilisation, de la liberté, du vouloir indéfectible. Choisissez : maintenez-le ou jamais ! »

« La situation est claire, incontestable et visible pour tout le monde. »

Rome est à nous. Dieu et les hommes le proclament. C'est de Rome que nous tenons cette langue qui témoigne de notre fraternité. Notre histoire a sa source à Rome. C'est à Rome que se trouvent les racines des traditions auxquelles nous devons être une nation. Dix siècles de souvenirs glorieux ont consacré son titre de mère de l'Italie et de centre de notre unité. C'est de Rome que nous avons donné la loi au monde, la première fois au Capitole et la seconde fois au Vatican, jadis le siège de la vie et aujourd'hui profané par l'impudence et l'imposture. Rome est à nous.

Ce dogme a été proclamé par les plus grands génies de l'Europe, depuis le Dante jusqu'à Byron, depuis César jusqu'à Napoléon ; il l'a été par les martyrs qui sont morts pour elle, depuis Crescence et Arnaud de Brescia jusqu'à Mameli et Cialdini ; il l'a été par le Parlement, et, dans un hommage hypocrite pour la vérité, par celui qui est maintenant encore votre roi ; il l'a été enfin par les aspirations du peuple italien tout entier.

« Une poignée d'invasisseurs étrangers sont descendus sur vos rivages pour nier ce dogme, pour vous déclarer une seconde fois, à vous et à toute l'Europe, que Rome appartient à la France, que c'est la France qui décide de son sort. Il n'y a pas un seul pays en Europe

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX. DU 17 NOVEMBRE 1867.

— 4 —

## LA CHASSE AU RUBAN

### CHAPITRE IV.

UNE AVENTURE DE SOUS-PRÉFET.

(Suite — Voir le JOURNAL DE ROUBAIX du 15 novembre).

Laissons du reste Montbrun, dans une lettre qu'il écrit à la baronne de Mornay, nous mettre lui-même au courant de la situation.

« M. . . le 10 juin 1860.

« Chère madame, « Combien je vous regrette ici ! que pouvez-vous donc faire à Paris quand, dans ces montagnes, on respire un air si pur, tout imprégné des parfums des fleurs fraîches écloses ? Les jours se succèdent, parés d'un soleil sans nuages ; des brises caressantes en tempèrent la chaleur ; on respire, on vit, on est heureux !

« Qu'il y a loin, allez-vous dire, de cette lettre à celle qu'il m'écrivait naguère : l'ennui s'y lisait à chaque phrase ; ce Paris qu'il dédaigne il ne pouvait se consoler de ne plus y être ; quel éclair a tout à coup brillé dans sa vie ? quel oiseau chante donc dans son cœur ?

« Oui, vous avez raison quand vous dites que vos yeux, tout fatigués qu'ils sont, savent encore lire sur mon visage les secrets que vainement je cherche à leur cacher.

« Cet oiseau qui chante dans mon cœur, ne l'avez-vous pas deviné ?

« Si je ne vous savais pas si indulgente, je ne vous confierais point ce qui fait que mes yeux voient ici tout en rose. Et tout d'abord laissez-moi vous dire ce qui peut m'excuser.

« J'étais allé à V. . . rendre visite à mon préfet et l'assurer qu'il trouverait toujours en moi le plus exact, le plus dévoué de ses subordonnés ; je n'avais donc, vous le voyez, que des pensées honnêtes et austères, ce qui prouve, une fois de plus, le néant des combinaisons humaines.

« M. le préfet est sorti, me dit le valet qui vint me recevoir, mais si monsieur veut attendre au salon, M. le préfet ne saurait tarder à rentrer.

« J'avais fait huit lieues tout exprès pour remplir cette démarche, et comme je tenais à m'en débarrasser une fois pou

toutes, j'entrai, selon l'offre qui m'était faite, au salon, où je pris, pour tromper l'attente, un livre que je me mis à feuilleter.

« J'étais là depuis deux ou trois minutes à peine, quand je vis une porte, opposée à celle par laquelle j'étais entré, s'ouvrir à quelques pas de moi et donner passage à la plus ravissante femme que l'on puisse imaginer.

« A mon aspect, un léger cri de surprise s'échappa d'une petite bouche aussi fraîche, aussi pure qu'un bouton de rose ; puis, retournant sur ses pas, la jeune femme allait disparaître, quand jeme levai précipitamment, et m'avançant vers elle, lui dis sans dissimuler l'empire qu'elle exerçait déjà sur moi : Est-ce donc moi, madame, qui vous fais fuir ? j'étais bien seul avant de vous avoir vue, mais je sens que lorsque vous m'aurez quitté, ma solitude sera plus grande que jamais.

« Il était impossible, à moins d'impolitesse, de rejeter cette prière ; la jeune femme, en effet, y répondit par un sourire et vint s'asseoir dans un fauteuil que j'avais avancé à quelques pas du mien.

« Laissez-moi vous rappeler ici, chère madame, que j'avais rencontré, quelques mois auparavant, M. L. . . dans un de nos salons de Paris ; comme vous n'avez peut-être pas eu le même avantage, je

veux vous faire en quelques mots son portrait.

« M. L. . . est un homme de cinquante-huit à soixante ans, auquel vous en donneriez bien facilement soixante-dix. Il est gros, court, obèse ; ses cheveux, très-rare sur le sommet de la tête, sont encore assez fournis aux tempes, mais ils peuvent lutter de blancheur avec les neiges des Pyrénées ; enfin sa vue, très-affaiblie par le travail, qui, dit-on, est chez lui assez ingrat, exige un constant usage de lunettes vertes.

« Vous comprendrez combien, au premier moment, dut être loin de mon esprit que cette jeune et charmante femme pût être la sienne ; j'en aurais fait plutôt sa fille ; du reste, je vous l'avoue, aucune de ces suppositions ne se présenta à mon esprit charmé : dès le premier instant je fus subjugué, et toutes mes pensées firent aussitôt cause commune avec mes regards pour admirer ce ravissant assemblage des plus délicates perfections ; mais à peine avions-nous échangé quelques phrases que la porte s'ouvrit de nouveau : M. L. . . entra.

« Son accueil fut tout à fait aimable ; il déposa, en entendant mon nom, la roideur qu'il affecte assez volontiers, puis, se tournant vers la jeune femme qui m'examinait du coin de l'œil : Je vous présente Mme L. . . me dit-il.

« Je ne fus pas maître d'un léger tressaillement qui n'échappa qu'à l'un des deux époux.

« Ai-je besoin de vous dire lequel, et ne serez-vous pas toujours nos maîtresses dans toutes les questions où le cœur joue un rôle ? Mme L. . . en s'inclinant pour me rendre mon salut, put dérober à son mari le sourire que ma surprise avait amené sur ses lèvres.

« Peut-être si cette présentation eût eu lieu quelques instants plus tôt, si j'eusse pu savoir que la gracieuse apparition qui m'avait séduit naguère avait plus droit encore à mon respect qu'à mon admiration, peut-être mon impression eût-elle été toute différente ; mais il n'était plus en mon pouvoir de l'effacer.

« De retour à M. . . je sentis que les beaux yeux de Mme L. . . avaient pénétré jusqu'au cœur du sous-préfet et que ce cœur vaincu était resté près d'elle ; mon hôtel me parut vide, désert ; je la cherchais autour de moi, tout travail me devenait impossible, son unique pensée vivait en moi, et j'étais tenté de m'écrier avec Hippolyte :

Mon arc, mes javalots, mon char, tout m'im-  
[portune ;  
Je ne me souviens plus des leçons de Neptune.

« Voilà, me direz-vous sans doute, une